

L'ARBALÉTRIER

Trimestriel – Juin 2017 – N°129 – P912233 – Dépôt 4600 Visé



E.R. : O. BASTIN Rue Haute, 46 – 4600 Visé

COMPAGNIE ROYALE
DES ANCIENS ARBALETRIERS VISETOIS

Général-Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Colonel en Chef - Vice-Président: **Christian PAULISSEN** – *Rue de Loën, 40 – 4600 Lixhe*

Colonel-Secrétaire : **Edmond DE FLINES** – *Résidence J. Lambert, 40 – 4607 Dalhem*

Colonel-Trésorier : **Noël MERTENS** – *Sur les Roches, 2A – 4600 Visé*

Société coopérative

Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Vice-président : **Georges DE VOS** – *Rue des Ecoles, 10 – 4600 Visé*

Administrateur-Trésorier : **José BASTIN** – *Résidence J. Lambert, 39 – 4607 Dalhem*

Administrateur-Secrétaire : **Paul DELEPINE** – *Rue du Long Fossé, 127 – 4684 Haccourt*

Conseil du Musée

Président : Colonel Conservateur **Jean-Pol NIHON** – *Avenue F. Roosevelt, 53 – 4600 Visé*

Compte musée : BE02 1030 4187 2140

Section de Tir

Président : Colonel **Pierrot LONGLE** – *Rue de Jupille ,74 – 4600 Visé*

Corps des Albastries

Capitaine : **Georges VAN MESSEM** – *Rue J. Arnould, 16 – 5020 Flawinnes*

Corps des Tambours

Tambour Major : **Maurice DE SUTTER** – *Rue de Maestricht, 62 – 4600 Visé*

Section des Jeunes Bleus

Président : Major **Benjamin LIEGEOIS** – *Allée des Platanes, 20 – 4600 Visé*

Section Moins de Quarante

Président : Major **Yves DE FLINES** – *Rue de l'Esplanade, 8/B – 4141 Banneux*

Fascicule trimestriel « L'ARBALETRIER »

Responsable : **Olivier BASTIN** – *Rue Duché de Limbourg, 28 – 4600 Richelle*

Fichier adresses

Michel LACROIX – *Allée Verte, 54/B1 – 4600 Visé – 0475/44.88.31 – mic.lacroix@me.com*

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

LOCAL : Rue Haute, 46 – 4600 Visé – ☎ : 04/379.41.53 **INTERNET** : www.arbaletriers.be

Don pour soutien au projet de construction par versement à la Fondation Roi Baudouin
BE10 0000 0000 0404 - Communication structurée : 128/2698/00070
ou via notre n° de compte ci-dessous.

Compte-vue Cotisations : BE58 2400 4924 4779

En couverture : Nouveau drapeau saint Georges.

AUTOUR DU PERRON

Le printemps avait repris ses quartiers en cette fin de mois d'avril permettant aux festivités de notre Compagnie de reprendre leur caractère traditionnel sous un soleil radieux.

Après une soirée festive et quelques libations sur l'île Robinson, la section des Jeunes Bleus s'est chargée avec belle réussite de la préparation des feux d'artifices et effets pyrotechniques en collaboration avec notre artificier liégeois.

L'Etat-Major du Général, fort de cent vingt-cinq officiers s'est rendu à la collégiale pour assister à la messe solennelle en présence de M. le Ministre d'Etat Philippe MONFILS et M. le Gouverneur de Province honoraire Michel FORET.

Accompagné d'une délégation d'arbalétriers bruxellois et précédé d'un peloton impressionnant de soixante cadets, notre cortège défila dans les rues de notre vieille cité avant de rejoindre l'hôtel de ville pour la cérémonie de remise des clés.

Au cours de la séance académique rehaussée de la présence de Mme Alda GREOLI, Ministre de la culture et Vice-Présidente du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de M. le Bourgmestre, député honoraire Marcel NEVEN et des édiles communaux, le Général-Président confirma la nomination du confrère Alain FRAINEUX comme Lieutenant Albastrie et celle du Major Xavier HANNECART en tant que Commandant des cadets lequel sera secondé par le Major Jean-Damien ONKELINKS.

Le Major Jacques DELVAUX a été nommé Président de l'URA, ce titre lui conférant derechef la fonction de Vice-Président de l'Union Nationale des Arbalétriers de Belgique. Ces nominations et promotions furent applaudies avec ferveur.

Le Major Pierre MOONEN fit découvrir à l'assemblée le nouveau grand drapeau représentant Saint-Georges terrassant le dragon. Ce merveilleux travail tout en soie artificielle, confectionné par les Ateliers WAELKENS avec la collaboration artistique et héraldique du Roy J. RONDAY a été offert à la Compagnie par le Mayeur Georges DE VOS.

Trois prestations de serment ont été effectuées chez les Cadets ainsi qu'à l'Etat-Major du Roy.

Huit officiers ont également été promus dans l'Ordre Chevaleresque de Saint-Georges et de l'Arbalète.

Commentaires et photographies font l'objet d'un article ci-après.

La célébration des vêpres à laquelle nous avons souhaité rendre de l'éclat, a permis à notre Chef d'harmonie Pierre DEPUIS et au Major Gilbert THEUNISSEN de présenter un programme de musique classique et religieuse de grande qualité qui a conquis un public nombreux et enthousiaste.

La première manche de tir inter-gildes s'est déroulée le samedi 20 mai au stand des Francs Arquebusiers. La victoire est revenue à l'équipe des Anciens Arquebusiers. La deuxième rencontre est prévue le samedi 17 juin en nos locaux tandis que la dernière joute amicale est programmée le samedi 19 août au quartier des Anciens Arquebusiers.

La journée du samedi 3 juin était consacrée à la fête médiévale du corps des Albastries. Les enfants y furent à la fête avec les diverses activités ludiques proposées autour de l'arbalète.

La section de tir a repris sa compétition dominicale de tir field à 25m en nos jardins. Rejoignez vos confrères pour tester vos talents à cette discipline particulière et agréable.

F. MALMENDIER,
Général-Président.

FÊTE DE LA SAINT-GEORGES 2017



Prestation de serment des cadets



Le Mayor Georges DE VOS



Prestation de serment dans l'Etat-Major du Roy :
Marc GRAILET - Luc VAN ETTRO - Alain VANMESSEM



Promotion dans l'Ordre Chevaleresque de Saint-Georges et de l'Arbalète: Nicolas RONDAY - Gilbert THEUNISSEN - Joseph BROUHA - Camille VANDEVELDE - Thierry MARTIN - Walthère MATHOT - Bertho LEROY - Martin TOSSINGS







LES GRANDES FIGURES ARBALÉTRIÈRES

Maurice PINCKAERS (Visé 1887 – Anvers 1972)

Les plus anciens d'entre nous se souviennent avec émotion de ce dignitaire de la Compagnie qui entonnait encore avec lyrisme dans les années 1960, l'hymne à la cornette à la collégiale et lors de la séance académique. Peu savaient que ce « vieux monsieur » avait eu une carrière arbalétrière, mais aussi professionnelle, très longue et fructueuse.

Tout commence par le Cercle des Jeunes Bleus qu'il intègre en 1906, à l'âge de 19 ans, après des études secondaires. Il y rencontre Philippe QUADEN, François PEROT (de 5 ans son aîné), Joseph PAULUS, Gustave MOONEN, Georges et Maurice DOSSIN, François VLIEGEN et bien d'autres....



Maurice PINCKAERS

Il se distingue très tôt par son talent lyrique, lors de la soirée annuelle du Cercle « Les Jeunes Bleus », comme le rapporte le Petit Populaire du 3 janvier 1911: « M. PINCKAERS, un enfant de Visé, a chanté de sa voix agréable et avec le sentiment qui lui est habituel le chant hindou de Bemberg et le Rêve du prisonnier de Rubinstein. Les applaudissements qui ont souligné l'audition de ces deux morceaux ont prouvé à M. PINCKAERS tout le plaisir qu'avait éprouvé l'assistance à l'entendre ».

Il remplit une première mission importante en 1911, année où il est nommé, avec Victor PEROT, commissaire aux comptes de la section. Il est ensuite chargé, avec Maurice DOSSIN (fils du général-président Thomas), de dresser l'inventaire du matériel et des objets de collection et du trésor de la Compagnie Royale. Selon le colonel secrétaire, Jean LENOIR, « cet inventaire a exigé un travail minutieux et long – dressé par nos jeunes et dévoués majors – de la plus grande utilité pour la Compagnie Royale ». En novembre, les deux mêmes sont chargés

de présenter à Léon FESTAETS, le nouveau locataire de la salle du Casino, un inventaire – dressé en double exemplaire – des objets qui se trouvent au local.

Il n'avait que 24 ans lorsqu'il a été chargé de ces grandes responsabilités!

La Grande Guerre va entraîner une pause dans sa carrière naissante. Il participe aux opérations et sera, après la fin des hostilités, reconnu comme invalide de guerre. Sa notice nécrologique précise qu'il était Officier de l'Ordre de Léopold II, Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Croix de Guerre avec Lion d'argent et avait obtenu d'autres distinctions honorifiques. Ces récompenses civiles attestent que l'intéressé a accompli des actes de bravoure marquants en temps de guerre.

Après le conflit, Maurice PINCKAERS, reprend sa carrière arbalétrière en même temps que la Compagnie « renaît de ses cendres » : il devient vice-président des Jeunes Bleus dès 1920, avant d'assurer la présidence en 1923, alors que François PEROT, devenu colonel, est nommé président d'honneur. Le 5 septembre 1920, un petit drapeau reproduisant l'ancien drapeau des dames est remis à l'assemblée générale de la compagnie par le vice-président des Jeunes Bleus. Ceux-ci veulent ainsi donner la preuve de leur attachement à la Société. A l'occasion de cette cérémonie, six nouveaux membres sont appelés dans la Commission administrative afin de l'étoffer et de rajeunir les cadres: Victor PEROT, Joseph PAULUS, Maurice PINCKAERS, René FRENAY, Nicolas DOUIN et François KICKEN. Lorsqu'en février 1921 décision est prise de créer une coopérative, 5 administrateurs et 3 commissaires – dont M. PINCKAERS – sont nommés, preuve de son influence et de son dévouement au sein de la Compagnie.

En 1924, un événement heureux va transformer son existence: il épouse à Visé, le 21 octobre, Lambertine PEROT, petite-fille du général-président (1880-1893), Jean Lambert PEROT et de Lambertine GALERE. Lambertine PEROT était la sœur aînée de Raoul PEROT, futur Roy des Arbalétriers. Il intègre ainsi une grande famille arbalétrière et il va bénéficier durant toute sa carrière du soutien indéfectible de son parent par alliance François PEROT. Sur les conseils de ce dernier, il va s'installer à Anvers en 1926 pour œuvrer dans le milieu des opérations portuaires. Maurice PINCKAERS est un « self-made man » dont la réussite est impressionnante. Ainsi, il devient administrateur, puis président du Comité de Direction de la Société d'Opérations Maritimes et Fluviales

(SOMEF), vice-président du Groupement des Agents Maritimes d'Usines (GAMU), vice-président de la Centrale des Employeurs du Port d'Anvers (CEPA), secrétaire général et trésorier de la Chambre de Commerce d'Anvers.

Entre-temps, il a été nommé dès 1922, commandant adjoint des arbalétriers et succède au titulaire, Louis BIDO, lors de son décès en 1928. Il est promu au grade de colonel dès l'année suivante, Léon FESTAETS prenant en charge le commandement. Ses nouvelles fonctions au sein de la Compagnie sont moins astreignantes, d'autant que ses multiples obligations professionnelles le tiennent, le plus souvent, éloigné de sa ville natale. Il n'en demeure pas moins qu'il assiste à toutes les fêtes et qu'il continue à rendre d'innombrables services au sein de la Métropole anversoise. Il y a noué de fructueux contacts, notamment avec la maison Vansina, grande spécialiste pour la fabrication artistique de drapeaux de sociétés et ornements d'église, ainsi qu'avec Frans CLAES, antiquaire et collectionneur réputé qui a été fait membre d'honneur de notre Société. Celui-ci s'était en effet occupé en 1924 de la restauration de deux de nos plus anciennes arbalètes (la Duc d'Albe et la Marguerite probablement). Elles avaient été confiées à un artisan du nom de LACROIX qui fut félicité pour le beau travail accompli: « Nous avons été émerveillés de revoir dans un état aussi parfait nos reliques plus belles qu'avant leur désastre », dit le compte rendu de la réunion de commission.



A la fin de l'année 1933, a lieu la vente de la collection Frans CLAES, suite au décès de ce dernier: une commission composée d'Alexandre DETHIER (antiquaire visétois installé à Liège) et des colonels Arthur EVRARD (résidant à Bruxelles) et M. PINCKAERS est chargée de

procéder à des achats de pièces rares pour le Musée. De vieilles arbalètes à moufle, des piques, des tambours et un papegaie sont acquis pour une valeur de 3500 FB, afin d'enrichir nos collections. En 1945, lorsque certains drapeaux doivent subir des réparations, il les prend en charge et traite, à la satisfaction générale, avec la maison Vansina.

Il demeure assidu à nos fêtes, jusqu'à son décès à Anvers dans sa maison du faubourg de Berchem, le 20 août 1972.



Freddy ROENEN et Georges PINCKAERS

Son fils Georges, né en 1928 à Anvers, a toujours fait preuve du même sentiment d'attachement

indéfectible à la Compagnie. Il assistait encore aux festivités de la dernière Saint-Georges avec beaucoup d'émotion.

Major Claude FLUCHARD

En juin 2010, notre confrère Georges PINCKAERS nous a offert quelques-uns des plus beaux bijoux de sa collection personnelle: à savoir, deux lances de l'armée belge du 19^{ème} siècle, deux torchères en cuivre et enfin, une superbe rapière du 16^{ème} siècle qui a trouvé sa place dans la vitrine centrale auprès de nos célèbres et précieuses arbalètes la « Marguerite » et la « Duc d'Albe » qui lui sont contemporaines.

Quelques jours plus tard, il nous a fait don d'une plaque en fonte représentant un aigle bicéphale entourée de quatre signes héraldiques, portant l'inscription « 1560 APRIL VI ». Ce cadeau constitue une énigme: « Que s'est-il passé à cette date dans le Saint Empire Romain de la Nation Germanique dont la Principauté de Liège faisait partie? ».

X. HANNECART et J-P. NIHON.

US – COUTUMES – TRADITIONS

Prestations de serment.

Il ne faut pas croire que les us et coutumes sont immuables. Elles peuvent changer en fonction des circonstances, de l'évolution de la société, mais l'essentiel consiste à en conserver l'esprit.

Ainsi pour les prestations de serment, si l'on fait régulièrement référence à la Loi fondamentale, Organique et Réglementaire du 1er janvier 1826, les formules ont évolué dans le sens de la simplification.

Ainsi en 1934, la formule des cadets est la suivante: « Je jure fidélité à saint Georges et à la Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois (CRAAV), de me conformer aux statuts et règlements de la dite Compagnie. Vive saint Georges! ».

En ce qui concerne les nouveaux officiers: « e jure d'observer toujours fidèlement les règlements de la CRAAV et de lui apporter en tous temps mon entier dévouement. Vive(nt) les Arbalétriers! ».

En 1953, la formule des officiers a quelque peu évolué: « Je jure fidélité à la CRAAV, de me conformer à ses statuts et règlements, de perpétuer ses us, coutumes et traditions, et de lui apporter en tous temps mon parfait dévouement ».

A l'heure actuelle, la formule reproduit à l'identique celle prononcée par les cadets en 1934: « Je jure fidélité à saint Georges et à la CRAAV et de me conformer aux statuts et règlements de la dite Compagnie. Vive saint Georges! ».

Le tir et « l'affaire du collier ».

Au 18^{ème} siècle, une fois l'an à la Pentecôte, les Arbalétriers tiraient « l'oiseau royal ou papegaie ». Le vainqueur qui avait abattu l'oiseau, devenait le « Roy » pour l'année et recevait le collier en dépôt, moyennant caution. Le « Roy » portait ce bijou à toutes les cérémonies. Si un « compagnon » tirait l'oiseau trois fois consécutivement, le « papegaie » lui appartenait, mais la Compagnie le lui rachetait au prix coûtant.

A la fin de l'Ancien Régime, survint un grave incident, car un « Roy » ne voulut pas rendre le collier. On finit cependant par transiger, mais, en

1803, lorsque la Compagnie put reprendre ses activités on tira la leçon de cet épisode: un « Roy » à vie fut installé et sa responsabilité, concernant la garde et l'entretien du collier, bien établie. Le premier titulaire de cette haute fonction honorifique fut Martin PAULUS, déjà « Roy » en 1783 et 1785, qui devint Georges Ier. Son règne fut très bref car, élu le dimanche avant la Saint-Georges, il décède en octobre de la même année 1803.

Le 6 novembre, le Compagnie s'assembla au couvent des Récollets pour procéder au remplacement du « Roy » décédé. Son successeur fut Erasme PIRON, « un digne et zélé arbalétrier » qui prit le nom de Georges II. Sa peinture figure encore actuellement dans la seconde pièce du Musée.

Le corps des colonels, son évolution et ses prérogatives.

En 1952, le président d'honneur, François PEROT, fait remarquer que l'interprétation logique de l'esprit de nos statuts veut que le général, le colonel en chef, le colonel secrétaire, le colonel trésorier et naturellement le Roy, soient considérés comme étant hors cadre. L'assemblée générale unanime ratifie cette interprétation qui est aussi celle du bureau. Quelques années plus tard (en 1958), le mayeur le sera également.

En février 1953, l'article 16 des statuts est modifié de la façon suivante:

- La compagnie compte cinq dignitaires dont le Roy
- Le corps des colonels, compte tenu du nombre des membres, peut compter 11 colonels, étant entendu que les cinq premiers nommés sont considérés hors le corps des colonels. Le titre de colonel honoraire est abrogé.

En 1957, le nombre de colonels passe de 11 à 17 car la société compte 180 membres.

A l'heure actuelle, le corps peut compter un maximum de 20 titulaires, non compris le général, le colonel en chef, le colonel secrétaire, le colonel trésorier.

Le 10 avril 1957, le Comité décide que la cornette ne peut être portée que par un colonel. Cette décision a depuis été modifiée.

L'année suivante, en l'absence du Roy lors de la Saint-Georges, il est stipulé que le collier ne peut être porté que par un colonel. Il sera plus tard précisé qu'il doit s'agir du plus ancien d'entre eux.

Rappelons avant de conclure ce chapitre que les propositions à la nomination de nouveaux colonels sont de la compétence exclusive du corps des colonels, après que le bureau ait déterminé le nombre de places à pourvoir.

Faut-il dire le ou la cornette?

Les deux coexistent: la cornette est un ancien étendard de cavalerie et est donc féminin, tandis que le cornette est un porte-étendard, puis sous-lieutenant de cavalerie du 16^{ème} au 18^{ème} siècle. Le porteur de cet emblème suivait l'officier commandant l'escadron de cavalerie et servait de point de ralliement lors des combats.

Dans notre compagnie, on créa dans le courant du 18^{ème} siècle (aux alentours de 1776), la fonction de « cornette ». Ce dignitaire ouvrait la marche des cortèges dans la procession de la Fête-Dieu et lors des cortèges traditionnels. Il était évidemment à cheval ce qui ne fut plus le cas dans le courant du 19^{ème} siècle, en raison de l'évolution plus civile de nos défilés.

Major Claude FLUCHARD.

MÉDIÉVALE 2017

Ce samedi 3 juin 2017, le corps des Albastries renouvelait sa journée récréative sous le thème « Médiéval ». Votre présence à cette 2^{ème} édition prouve votre attachement à notre section.

Encore plus tournée vers les enfants, cette édition aura laissé de bons souvenirs à nos petites têtes blondes : des grimages exécutés par des maîtres du pinceau, l'atelier de pixels plus contemporain, mais également tenu par une artiste, en passant par le



jardin avec le château de Dame Carcas et son arbalète à bouchon, l'échelle à paniers, la herse à anneaux, les trébuchets et arbalètes à fléchettes, tout était en place pour les divertir.

Evidemment, nos petits chérubins ne peuvent pas se déplacer seuls et nous avons prévu un stand festif pour les parents et les grands-parents afin qu'ils ne fassent pas de bêtises pendant les épreuves des enfants...



Le deuxième brassage de notre bière « La Compagne » a de nouveau rencontré un vif succès, surtout que maintenant elle dispose de son contenant, une magnifique chope griffée d'une arbalète (voir photo). En regardant cette très belle œuvre vous avez l'impression d'entrer en notre local car nous avons pris comme modèle l'arbalète taillée dans la pierre devenue l'emblème des Albastries.

Comme l'an passé nous avons sorti nos armes du 14^{ème} siècle. Bien que très difficile au maniement, il y eu de très beaux tirs ainsi qu'une rose d'un Arquebusier : même s'il avait un très bon coach, ces armes restent très capricieuses et nous félicitons Luc JEUKENS pour sa performance.

Côté restauration, notre cuisinier a remis le couvert et nous a concocté sa poêlée aux légumes oubliés et ses pains aux Herbe et Bouquet des Moines fondus.

Cette journée, bercée par le soleil et une musique médiévale, avait tout pour nous détendre et nous faire oublier les problèmes du quotidien. Au vu du succès, nous pensons sérieusement à la troisième édition.



Pour les amateurs, nous avons encore quelques chopes que vous pouvez acquérir au prix de 15€ au café des Arbalétriers ou les commander auprès de notre lieutenant Alain FRAINEUX - Téléphone : +32 475 496 235.

Attention, il n'y en a que 100 sorties de chez l'artisan ; elles ont été réalisées par Thierry LAMPECCO au sein même de l'Abbaye de Maredsous!

Pour le corps des Albastries,
Le Capitaine Georges VANMESSEM



RELATIONS EXTÉRIEURES

Suivant une tradition bien établie, les deux Serments bruxellois nous ont invités à participer à leurs manifestations annuelles.

La « Messe des Roys » de l'Ancien Grand Serment Royal & Noble des Arbalétriers de Notre –Dame au Sablon était chantée le jeudi 25 mai, jour de l'Ascension. C'est aussi ce jour-là que le Président des Etats-Unis se trouvait à Bruxelles. Le dispositif de sécurité établi pour cette visite a, hélas dissuadé plusieurs Visétois de se rendre dans la capitale. Notre délégation en a été quelque peu affaiblie.

Cela n'a pas empêché les présents de me faire part de la qualité de la cérémonie et de la cordialité de l'accueil au verre de l'amitié servi dans le local de la rue Saint-Ghislain.

Je ne résisterai pas au plaisir de reproduire la couverture de l'invitation envoyée par les confrères du Grand Serment du Sablon. Celle –ci nous présente une aquarelle sur papier visible au Jim Thomson House Museum à Bangkok Thaïlande intitulée « Women Hunting ».

Le modèle des arbalètes employées par ces chasseresses rappelle exactement l'arme offerte récemment à notre musée par le Major Pierre BRUWIER. « Le monde est petit ! »

J-P N



Le samedi 27 mai, une délégation d'une dizaine de Visétois & Visétoises assistait à la messe du Serment du Grand Serment Royal & de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, en l'église du Sablon.

Après l'office, les participants se sont rendus, en cortège au local situé Impasse du Borgendael, Place Royale n° 7 pour une réception amicale.

Les deux Serments nous assurent déjà de leur présence à notre grande fête d'été, et nous les recevrons avec plaisir.

J-P N

VIE DU MUSÉE

Le 20 avril, le major Maurice TROUWERS offrait une série d'objets, souvenirs de famille parmi lesquels, un bas-relief en fonte représentant un Saint-Georges équestre terrassant le dragon et deux remarquables vitraux traitant la même thématique. Il nous remit aussi un très original plat en porcelaine peint à la main. Celui-ci, daté de 1914 et signé Jean CAMBRESIER, présente une célèbre vue de Visé depuis la rive gauche de la Meuse.

Merci à vous cher Major !

Le 30 avril, jour de la « Saint-Georges », c'est avec fierté que le major Benjamin LIEGEOIS, secrétaire du Conseil du Musée a présenté les trois nouvelles arbalètes acquises depuis notre fête d'été 2016. Toujours lors de cette séance académique, nous avons été encouragés par le résultat record de la collecte au profit du musée.

Merci à la généreuse assemblée !

SOUPER « LES MOINS DE 40 »





J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES



Cette rencontre a eu lieu à Eben, non loin de Visé, où l'église est tout entière consacrée à notre saint patron.

Ce modeste édifice de style néo-classique a été bâti vers les années 1842-1843, en brique et pierre, et comprend une tour occidentale se détachant de la nef de 4 travées avec des bas-côtés, et un chœur à abside semi-circulaire.

L'auteur présumé des plans est l'architecte Jean-Noël CHEVRON de Liège.

En pénétrant dans l'église, on découvre, au fond à droite, une statue de saint Georges

terrassant le dragon. Cette statue en bois polychrome date de la première moitié du 19^{ème} siècle (108 X 93 cm). Le saint est revêtu d'une cape rouge et, bien qu'il soit en train de tuer le dragon, regarde droit devant lui, peut-être en direction de la fille du roi de Lydie (?) qu'il vient de secourir.

A proximité figure un vitrail réalisé par AR (mand) ROMAINVILLE de Grâce-Hollogne. Particularité de cette œuvre: la jambe du cavalier est à l'envers dans l'étrier! L'ensemble des vitraux a été subventionné par les dommages de guerre résultant du dernier conflit mondial.

L'église abrite encore une bannière avec un Saint-Georges debout terrassant le dragon (1960), une icône contemporaine, une bague reliquaire ayant contenu (?) une goutte de sang du grand saint.

Enfin les musiciens et chanteurs de notre compagnie seront heureux d'apprendre que, grâce à l'obligeance de M. Marcel BERTRAND, responsable de la Fabrique d'église, nous possédons désormais un cantique dédié à saint Georges. Ce chant a été composé par Félix MAHIEU, organiste visétois bien connu, auteur de 2 marches d'offrandes arbalétrières. Ce cantique est entonné lors des processions traditionnelles à Eben.

Majors Claude FLUCHARD et Raymond NIESTEN (photographies).



AGENDA 2017

Dimanche 25 juin	Hommage aux Anciens Arquebusiers
Dimanche 2 juillet	Hommage aux Francs Arquebusiers
Dimanche 6 août	Assemblée Générale
Jeudi 10 août	Répétition des tambours et harmonie
Samedi 12 août	Escorte à Saint-Georges
Dimanche 13 août	Fête d'été – Grand concours de TIR
Samedi 19 août	Tir inter-gildes chez les Anciens Arquebusiers
Samedi 2 septembre	Soirée « Brochette des Jeunes bleus »
Samedi 4 novembre	Concert d'Harmonie – Ouverture des festivités SANSEPOLCRO 2018
Dimanche 5 novembre	Hommage aux Francs Arquebusiers
Dimanche 12 novembre	Hommage aux Anciens Arquebusiers
Samedi 18 novembre	Banquet des Dames



AD Visé

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

LE DIMANCHE de 8h30 à 13h00

OUVERT LES JOURS FERIES de 8h30 à 13h00

Route de Dalhem, 15 - 4600 VISE • Tél. : 04 379 85 41

TABLE DES MATIERES

AUTOUR DU PERRON	1
FÊTE DE LA SAINT-GEORGES 2017	3
LES GRANDES FIGURES ARBALÉTRIÈRES	8
US – COUTUMES – TRADITIONS	12
MÉDIÉVALE 2017	15
RELATIONS EXTÉRIEURES	18
VIE DU MUSÉE	19
SOUPER « LES MOINS DE 40 »	20
J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES	22
AGENDA 2017	24



 **OPTIQUE**
LENTILLES DE CONTACT
ACOUSTIQUE

www.optival.be

**Un œil différent
pour votre vue**

Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h
Place du Marché, 9 à **VISE** – 04/379 76 11
Place du XX Août, 42 à **LIÈGE** – 04/221 33 20
Av. de la Résistance, 255 à **SOUMAGNE** – 04/370 68 78



Agent bancaire et courtier en assurances

Laurent de Froidmont

Visé : Place Reine Astrid, 9 A - 4600 Visé

Tél. : 04 379 08 78 - Mail : vis@crelan.be

Sart-Tilman : Route du Condroz, 11 - 4100 Bonnelles

Tél. : 04 338 47 90 - Mail : bonnelles.routeducondroz@crelan.be

BCE : 635 487 679 - FSMA : 114 684 A-cB



Café

LE D'ARTAGNAN

Grand Place

VISE



**Assurances
Henrion**

Tél : 04/379.15.99

www.assuranceshenrion.be

Journal « L'ARBALETRIER »

L'impression de ce journal a pu être réalisée grâce à la généreuse collaboration des firmes, commerçants et sympathisants suivants :



DE VOS & HENDRICK
architecture
Av. Fr. Roosevelt, 22 - 4600 Visé
Tél. 04 379 58 56

CHIC-SHOP
Le chic et le top du
nettoyage à sec

Art Floral
Parks et jardins
Nihon-Pelzer
53-55, avenue F. Roosevelt
4600 Visé
04 379 16 79

J. RONDAY
Vitrerie générale - Encadrements
Vitreaux d'art
Rue du Collège, 21 • 4600 VISE
☎ 04/379.77.45



Boucherie Charcuterie
WERS J. & N.
CHARCUTERIE MAISON SANS GLUTEN
133, RUE DE LIÈGE - 4684 HACCOURT
TÉL. 04 379 19 47

the
PAM-PAM
Rue du Pont, 27 - 4600 Visé
04 379 22 34

L'Autobus
RESTAURANT FRITURE
Avenue du pont 22b - 4600 Visé
04 379 10 81

BRASSERIE TOUSSAINT
MORTROUX • Tél./fax : 04 376 63 31

Tél. +32 49 74 88 32
Gerard.levaux@live.be
Croix Henri Jacques 4
4890 Thimister-Clermont
Glj Express

La Cave à Vin
Vin - Alcool
Cadeau
Michel NIHON
Rue de Jupille, 12
4600 Visé
04 374 12 90

REWISE
AUDIT | TAX | ADVISORY
Réviseurs d'entreprises
Henri Vaesen 04 252 25 42
LIEGE - CHARLEROI

IMPR'IMM

group



Rue des Francs Arquebusiers, 11 - 4600 Visé
Gsm 0472.13.08.72 - Tél. 04.285.76.50

EFFIGIA

ENSEIGNES & LETTAGE

04 387 52 91

Café des
Arbalétriers



Rue Haute, 46 - Visé

UN VÉRITABLE ARBALETRIER
NE SE TROMPE JAMAIS DE CIBLE !



pour tous
vos projets
immobiliers
j'applique
la même
devise !

André Debar

IP110275

Rue haute, 5 | 4600 Visé

04.374.87.90

VENDRE | ACHETER | LOUER | GERER

MALMENDIER

& Associés

Comptabilité - Fiscalité - Droit

associés@malmendier.be
04 374 00 36

INFORGESTION

Consultant en Management

Boulevard Frère Orban, 18
4000 Liège
04 221 34 04

HANDY HOME

quincaillerie générale
OUTILLAGE - BRICOLAGE
Jardinage - sanitaire - ELECTRICITÉ

Peuvrate 

04 379 12 13
visé

ADAM et MENTEN

SPRL

Francis & Vincent MALMENDIER

Agence en douane - Transport
Expéditions maritimes et aériennes

 04/264.78.28
Herstal - Eynatten - Athus

Restaurant

La Vieille Vigne

Etangs de la Julienne
4601 Argenteau

Tél. : 04 379 16 93

TRANSFORMATION RENOUATION

SPRL CLAUDE FORTEMPS & FILS

04 362 56 35
0496 52 37 30



JIMMY@FORTEMPS-CONSTRUCT.BE



BU
WENTZ

Xavier DITTE | 0471 85 70 68



La section des Jeunes Bleus